

Communiqué des financeurs publics du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (FIBD)

Depuis le mois de février 2025, **les financeurs publics** du Festival International de la BD d'Angoulême (**la Ville d'Angoulême, la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême, le Département de la Charente, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle-Aquitaine- Centre National du Livre**) ont multiplié les échanges pour accompagner l'Association du FIBD, propriétaire de la marque du festival, dans le processus de mise en concurrence pour la sélection du futur organisateur qui sera chargé du festival en janvier 2028.

Depuis sa création à Angoulême, il y a plus de cinquante ans, le FIBD est considéré comme l'un des plus grands rendez-vous professionnels internationaux (marché des droits entre autres) et comme un incontournable moment de rencontre entre un très vaste public et les créatrices et créateurs de BD du monde entier.

Les financeurs publics du FIBD réaffirment le respect qu'ils accordent à l'indépendance de l'Association du FIBD, et rappellent l'importance de leurs contributions respectives, pour l'organisation de ce festival majeur (43 % d'aides financières dans le budget total, sans compter la mise à disposition de lieux et de moyens).

Grâce à un dialogue soutenu, **de près de 5 mois, les financeurs publics ont noté de réelles avancées dans la prise en compte de leurs différentes recommandations relatives à la transparence et à l'équité de la procédure.** Ces éléments en grande partie contenus dans le cahier des charges, qui est à retirer depuis le 12 juillet, sont de nature à apaiser le déroulement de l'édition 2026.

C'est également dans le cadre des discussions menées au sein de l'Association pour le Développement de la Bande Dessinée d'Angoulême (ADBDA) que les représentants des différentes organisations syndicales nationales, représentant l'édition, les autrices et les auteurs, ont confirmé leur participation pour l'édition 2026.

Monsieur Franck Bondoux a officiellement informé les membres de l'ADBDA **de son retrait en qualité de délégué général du festival au terme du contrat qui lie sa société à l'association du FIBD, fin 2027.**

Dans ce contexte, l'ensemble des financeurs publics tient à remercier la société 9art+, qui aura œuvré pendant 20 années à la réussite de cette manifestation et aura permis entre autres de lui conférer un rayonnement international.

La mise en concurrence telle qu'elle a été définie par l'Association du FIBD se doit de garantir la transparence et l'équité recherchées par les financeurs publics au travers de la contribution financière qu'ils apportent annuellement. La présence d'une personnalité qualifiée au sein du jury,

dont le nom sera validé par les co-financeurs et les syndicats nationaux, est un gage de transparence. Elle sera de nature à conforter le choix de l'Association et à garantir le bon déroulement de la procédure.

Les partenaires publics resteront vigilants à ce que les conditions de transparence et d'équité soient réunies tout au long de la procédure jusqu'à la désignation du futur lauréat.

Ils souhaitent rappeler leur attachement au Festival, à son rayonnement à l'international, à tous les acteurs qui en font son succès, comme à son rôle de vitrine du 9ème art. Ils soulignent que leurs engagements respectifs seront tenus pour le financement de l'édition 2026, en liaison avec les syndicats nationaux d'éditeurs et d'auteurs.

M. le Maire d'Angoulême, Président de la
Communauté d'agglomération GrandAngoulême,
M. Xavier Bonnefont,
M. le Président du Conseil Départemental de
la Charente, M. Philippe Bouty,
M. le Président du Conseil Régional de
Nouvelle-Aquitaine, M. Alain Rousset,

Le Ministère de la Culture,
La Drac Nouvelle-Aquitaine,
Le Centre National du Livre.